

## FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC

## COMITE REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR



SIRET N°412 981 797 00043 Code Naf 9312Z

## PROCES VERBAL DE CREATION du COMITE REGIONAL PACA de Tir à l'Arc Dimanche 11 septembre 2016 – 14h Creps PACA

Après avoir constaté que le quorum était atteint (cf liste des clubs présents annexés avec nombres de voix délibératives soient 293 voix sur les 350 voix possibles), Michel Daumas, Président de la Ligue Provence, lance la discussion sur la création du Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur de Tir à l'arc (CR PACA TAA).

Dans les premières interventions, il a été demandé qu'on modifie l'article 1 des statuts pour que l'historique de la Ligue Côte d'Azur soit intégré afin que les statuts du CR PACA fassent mention des deux historiques des Ligue Provence et Côte d'Azur. La demande a été acceptée à condition de la légalité de cette demande.

Les statuts pourront être modifiés par une AG exceptionnelle.

Dans un deuxième temps, il a été demandé de vérifier la validité de la liste présentée car les actes de candidatures devaient avoir été faits un mois avant la date de l'AG. Il s'avère que 6 personnes ont présentées leur candidature après la date.

Nous avons procédé à un vote sur la validité de la liste et conformément aux statuts seuls les 12 candidats ayant fait acte de candidature dans le délai imparti ont été retenus. Hugues Granveaux retire sa candidature avant le vote.

Dominique Farjanel (172 voix), Daniel Icard (180) Marie Chantal Guzman (168), Jacques Delcloy (190), Jacques Petitjean (199), Bruno Demay (234), Valérie Fenoglio (177), Jerome Pignoly (143) Françoise Carmona (186), Elisabeth Allegrini (192), Marcel Albert (212). Pour être élu il fallait 88 voix. La liste est élue. 43 bulletins vides et 2 bulletins nuls.

Les 11 élus (mentionnés ci-dessus) se sont réunis afin de désigner le ou la président(e) à élire.

Dominique Farjanel est présentée par la CODIR comme présidente. Elle est élue à la majorité absolue.

La première réunion du Comité Directeur a été prévue le dimanche 25 septembre à 9h30 au CREPS d'Aix en Provence.

La séance a été levée à 18h15.